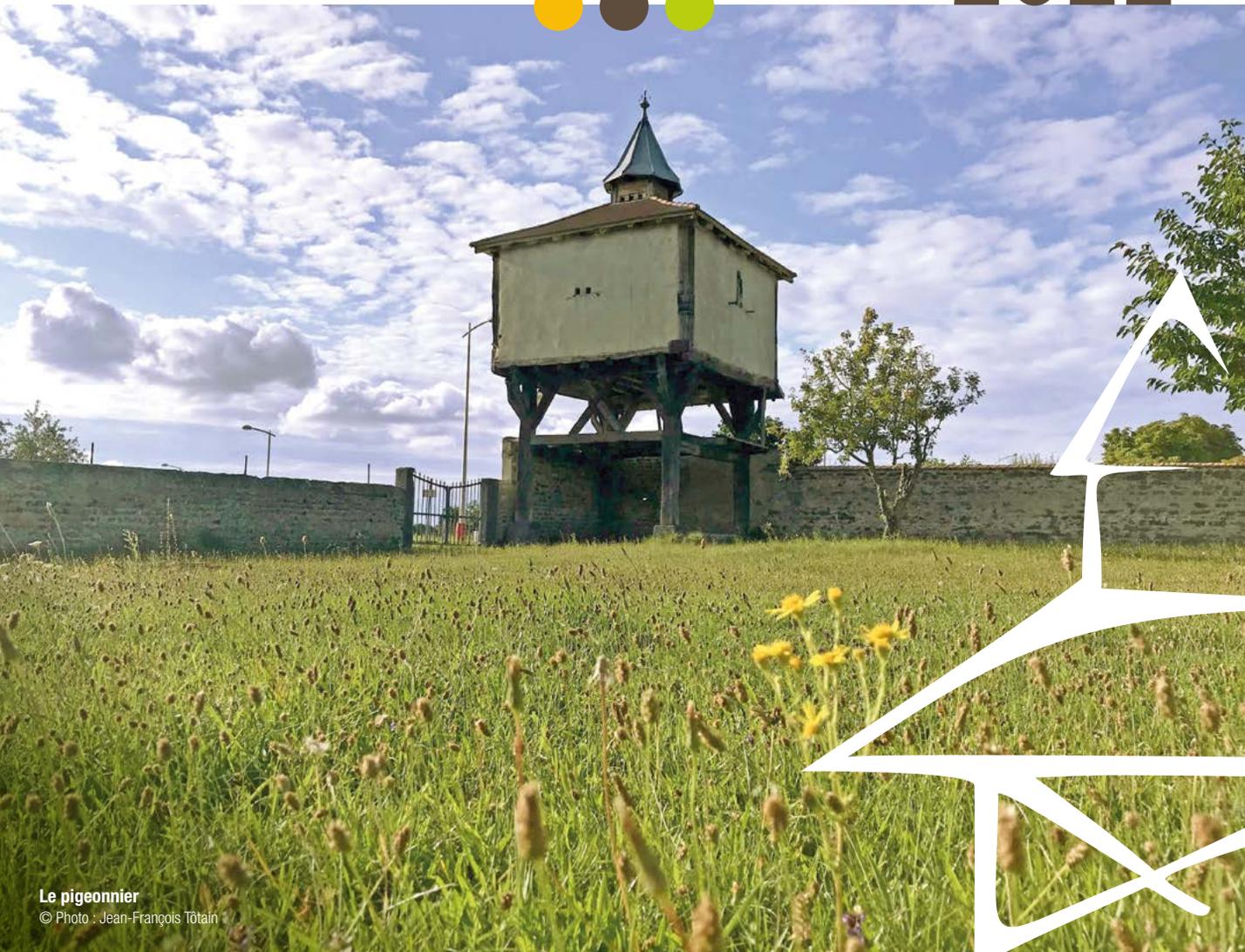




Saint-Laure

BULLETIN MUNICIPAL

2022



Le pigeonier

© Photo : Jean-François Tôtain

2022 Sommaire

p. 3 Edito du maire

Vie municipale

- p. 4 Commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Agriculture
- p. 7 Commission Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines et Sécurité
- p. 10 Commission Affaires Associatives, Culturelles et Enfance Jeunesse
- p. 13 Commission Communication et Vie Locale
- p. 14 Affaires sociales – CCAS
- p. 16 Cérémonies 2022
- p. 18 Bien vivre ensemble

Vie culturelle et associative

- p. 19 Forum des associations
- p. 20 Les Bazets en fête par l'AAC
- p. 23 Le VII des Bazets
- p. 24 La Dynamite
- p. 25 Team Loisirs Enduro
- p. 25 Tennis Club de Saint-Laure
- p. 26 Place du village
- p. 26 Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine
- p. 28 FNACA – Anciens combattants
- p. 28 Société de chasse de Saint-Laure
- p. 29 L'amicale des Sapeurs-Pompiers
- p. 29 La médiathèque
- p. 30 La ligue contre le cancer
- p. 31 Intervil'Limagne
- p. 31 Balinzat

Informations communautaires

- p. 32 Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Vie pratique et économique

- p. 33 Annuaire des artisans de Saint-Laure

Etat Civil

- p. 34 Naissances – Mariages – Décès

Agenda 2023

- p. 35 Calendrier des permanences des élus et des conseils municipaux
- p. 36 Agenda des manifestations 2023



Mairie
10 route d'Ennezat
63350 Saint-Laure
☎ 04.73.33.20.21
@ mairie@saint-laure.fr
www.saint-laure.fr

Commune de saint-laure

Trois agents sont au service de la commune de Saint-Laure et de ses habitants.

Ophélie a la charge du secrétariat de mairie et partage son temps de travail avec la commune de Chavaroux.

Philippe est chargé de l'entretien du patrimoine communal, de la voirie et des chemins communaux.

Valérie est déléguée à l'entretien des bâtiments communaux et assure des missions de renfort au secrétariat de mairie.



Ophélie



Philippe



Valérie

Horaires d'ouverture

Mardi 13h30 – 17h30
Mercredi 15h30 – 18h30
(semaine paire)
13h30 – 18h30
(semaine impaire)
Vendredi 09h00 – 12h00
Samedi 09h00 – 12h00

Madame, Monsieur,
Cher(e)s habitant(e)s de Saint-Laure,

Instabilité et optimisme, c'est ainsi que je qualifierai l'année 2022 dont les pages viennent de se refermer et l'année 2023 dont nous venons déjà d'ouvrir les premières.

En effet, instabilité, car après une longue période de crise sanitaire liée à la Covid, nous avons connu un été des plus chauds et secs, signes avant-coureurs du dérèglement climatique qui est en cours. A cela, s'ajoute une crise géopolitique majeure aux portes de l'Europe et une inflation significative des coûts de l'énergie, de l'alimentation et du carburant.

Ce contexte incertain et mouvant nous oblige à nous préparer à relever de nouveaux défis de manière collective.

Dans notre commune, les équipes précédentes ont consacré une large place à la qualité des espaces publics et à la plantation de nombreux espaces paysagers ; ce que nous nous efforçons de poursuivre. Nous avons également fait le choix d'accentuer l'extinction de l'éclairage public dès 2021, de poursuivre les investissements sur le déploiement des éclairages à leds dans les bâtiments communaux et de nous engager dans une démarche vertueuse, telle que « ma commune au naturel ».

Ce sont ces « petites » actions, additionnées les unes aux autres qui nous permettront peut-être d'enrayer ces crises ou d'en modérer les effets.

Je le sais, les premiers paragraphes de cet édit manquent sans doute d'optimisme alors que dans mon introduction, je faisais référence à ce qualificatif. Oui, je suis optimiste, car malgré cette période, l'équipe municipale qui m'accompagne poursuit son travail. De nombreux investissements ont été réalisés en 2022 : mise aux normes des tableaux électriques de la mairie et de l'Eglise, aménagements sécuritaires sur la RD 224 et la rue du Colombier, réfection de la partie médiane de la rue du Tour de Ville, entretien de notre patrimoine et de nos chemins...

Je suis optimiste aussi, car je sais que nous pouvons compter sur nos jeunes et sur vous. Nous avons pu le constater lors de notre journée citoyenne pour le désherbage du cimetière, organisée par notre Conseil Municipal des Jeunes.

Je n'oublie pas non plus toutes nos associations et leurs bénévoles qui se sont une fois de plus démarqués et ont permis la réalisation de très beaux événements qui permettent ainsi de contribuer à la bonne image de notre commune.

Evidemment, je profite de cet édit pour vous souhaiter une très belle et heureuse année, entourés de ceux qui vous sont chers.

Toujours soucieuse de répondre à l'intérêt du plus grand nombre, l'équipe municipale reste à votre écoute.

... édito



"Un pessimiste fait de ses opportunités des problèmes, un optimiste fait de ses problèmes des opportunités."

Harry Truman,
Président des États-Unis
de 1945 à 1953.

Très sincèrement,

Grégory VILLAFRANCA
Maire de Saint-Laure

Direction de la publication : Grégory Villafranca • Crédits photos : Jean-François Tôtain (couverture) – La municipalité – Les associations

Comité de rédaction : Commission communication et vie locale

Conception & réalisation : MagmaCréa – www.magmacrea.com • Imprimeur : L'Imprimeur 63200 Mozac – Imprim'Vert

Editeur : Commune de Saint-Laure – Tirage : 350 exemplaires



Adjoint délégué
Christian BLANCHARD

COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE



Aménagements sécuritaires

Les travaux d'aménagement de la route départementale 224 ont été réalisés pendant l'été. Des barrières et des potelets ont été posés pour empêcher que les poids lourds n'empiètent sur les trottoirs et pour signaler les passages piétons, dont certains ont été repeints.

Différents aménagements sécuritaires ont été réalisés dans les autres rues du village :

- re-création de la ligne axiale à partir du parking de l'église jusqu'au carrefour de l'axe Saint-Ignat – Joze
- réinstallation des radars pédagogiques aux entrées du village en provenance de Saint-Ignat et de Joze
- création d'un nouveau passage piéton, rue de l'Eglise
- pose d'une barrière, ruelle des Chaînes
- installation de panneaux stop, rue des Combes
- mise en place d'un panneau stop et d'un miroir, à la sortie de l'impasse de la Fontaine

- aménagement de la rue du Colombier avec la création d'un îlot de protection sortie riverain, réalisation de stationnements latéraux en quinconce avec balises et marquage au sol afin de protéger les accès aux habitations. Le sens interdit devient interdit sans dérogation.

L'ensemble de ces aménagements (entreprise SIGNAUX GIROD) s'est élevé à 11 850 € HT dont 63% subventionnés par les amendes de police.



Travaux rue du Tour de Ville

Les travaux de la rue du Tour de Ville ont démarré mi-septembre. 130 mètres linéaires de voirie et de trottoirs ont été réalisés, incluant la pose d'un enrobé sur la voirie et devant les entrées des habitations, l'installation de grilles et de caniveaux « reverdo » pour l'écoulement des eaux pluviales. Les trottoirs ont été réalisés en sable rose et chaux. Une chicane a été installée afin de ré-

duire la vitesse de passage des véhicules, désormais limitée à 30 km/heure.

L'entreprise EUROVIA a réalisé ces travaux pour un montant de 44 272.50 € HT, subventionnés par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 8 235,00 €, soit 18.6 % du montant des travaux.

Entretien des chemins communaux

Dans le cadre du contrat de forçage avec les Sablières du Centre, il restait un droit de tirage de 800 tonnes de graviers. 600 tonnes ont été utilisées lors d'une corvée, réalisée au mois de mai par les agriculteurs du village, afin de remettre en état le chemin de la Croix Blanche qui était en très mauvais état. L'entreprise PARRA de Limons est intervenue la semaine suivante pour remettre en forme ce chemin avec une niveleuse, puis pour le cylindrer, pour un montant total de 1 764 € TTC.



Projet de sécurisation de la rue du Mas

Dans le cadre des réunions de proximité 2021, les habitants du lotissement « Le Mas » avaient fait part de leurs inquiétudes quant à l'arrivée des 18 nouvelles constructions du lotissement « Le Verger Fleuri II » et du flot de circulation supplémentaire que cela risquait d'engendrer.

La municipalité, attentive à ce sujet, a fait appel aux services du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour étudier la question. En premier lieu, un comptage de la circulation et de la vitesse a été réalisé. Il a permis de mettre en évidence que 30% des conducteurs ne respectent pas la vitesse de 30km/h dans cette rue. Le service des routes du Département a étudié différentes possibilités comme un plan de circulation avec la mise en œuvre d'un sens unique. Cette solution s'avérant complexe à mettre en œuvre, des aménagements visant à ralentir la vitesse ont été proposés.

Ce projet consiste à matérialiser des emplacements de stationnement en peinture et à poser des balises afin de réaliser un système de chicanes.

Le montant de ces travaux est évalué à 4 700 € HT ; la commune pourrait prétendre à une subvention de 50%, dans le cadre des amendes de police.

Le Conseil municipal dans sa séance du 16 septembre a validé ce projet et autorisé le maire à déposer la demande de subvention.

Ce projet pourrait être réalisé au second semestre de l'année 2023.

Armoires électriques de la mairie et de l'église

Compte tenu de l'extrême vétusté des installations électriques de la mairie et de l'église, et pour privilégier la sécurité, les travaux nécessaires ont été réalisés.

L'entreprise d'électricité BIGILEC de Saint-André-le-Coq a procédé à la rénovation de l'armoire électrique de la mairie (1 834.61 € TTC) et à la réfection du coffret de l'église (1 417.51 € TTC).

Ma commune au naturel

Comme en 2021, la municipalité s'est inscrite à la démarche « Ma commune au naturel » mise en place par le Conseil départemental du Puy de Dôme, sur délégation du Conseil national des villes et villages fleuris.

Pour notre commune, le fait de s'inscrire à « Ma commune au naturel », c'est faire connaître l'engagement et le travail réalisé par l'équipe municipale et quelques fois les habitants.

Cela contribue à renforcer l'image qualitative de la commune.

C'est, également, l'occasion de bénéficier du savoir-faire d'une équipe de professionnels. En effet, en dehors de l'évaluation des critères liés à la démarche, ils nous apportent des conseils et encouragent les bonnes pratiques. Ainsi, la visite du 10 juin 2022 a permis d'échanger sur des solutions d'aménagement et de traitement adaptés à notre commune.

Cette démarche incite aussi les habitants à être des acteurs à part entière autour d'événements, de démarches participatives et de gestes éco citoyens.



Sobriété énergétique

La délibération 2021/20 relative à la modification des horaires de l'éclairage public (conseil municipal de juillet 2021) s'est révélée une anticipation judicieuse et s'inscrit totalement dans le plan de sobriété énergétique.

Nul ne savait, à l'époque les événements qui allaient assombrir le ciel de l'est de l'Europe et déclencher une vertigineuse hausse du prix de l'énergie.

Le schéma prévoyant une extinction de l'éclairage public du dimanche au vendredi de 22h00 à 6h30 et le samedi de minuit à 6h30, a été mis en place dès novembre 2021. Cette mesure a permis d'économiser environ 2 800 € sur l'année 2022.

Aujourd'hui de nombreuses communes adoptent notre comportement en

matière d'éclairage public. Ainsi sur le département, l'extinction de l'éclairage se fait au plus tôt à 21h00 et le rallumage intervient au plus tard à 7h00. La durée moyenne d'extinction est de 6 heures par nuit.

Dans ce même contexte de sobriété énergétique, lors de la rénovation du secrétariat de la mairie et du bureau du maire, les anciens tubes Néon ont été remplacés par des réglattes Led.

Ce type d'éclairage, outre le confort qu'il procure, profite d'un très bon rende-

ment lumineux, consomme très peu et bénéficie d'une très longue durée de vie ce qui génère une économie d'usage importante.

Toujours dans un souci d'économie, le thermostat de la salle des fêtes a été réglé sur la température de 19 degrés.

Enfin, les illuminations de Noël ont été mises en service du 16 décembre 2022 au 2 janvier 2023, soit deux semaines contre quatre auparavant, afin de réduire la consommation même s'il s'agit d'éclairage Led.



Adjoint délégué
Fabrice RODDIER

COMMISSION FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES, RESSOURCES HUMAINES ET SÉCURITÉ

Projet de pôle rural

La commune de Saint-Laure avait établi deux demandes de financement pour notre projet de pôle rural en partenariat avec le groupe SOS, dans le cadre du dispositif « 1 000 cafés ». La demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a permis d'aboutir à l'octroi d'une subvention de 60 765 €. Cependant, la demande au Conseil Régional-Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du plan de relance n'a pas abouti. À la suite d'une rencontre avec les services de la Région au début de l'été, la commune a été invitée à déposer une nouvelle demande, dans le cadre du dispositif « aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural ». Elle permettrait d'obtenir des financements à hauteur de 30% contre 50% dans le cadre du plan de relance.

Lors du Conseil municipal du 16 septembre, la délibération a été adoptée à l'unanimité afin d'autoriser le maire à déposer cette demande.

En parallèle, compte-tenu de l'inflation, une actualisation de l'estimatif du projet a été demandée au maître d'œuvre de l'opération afin de mettre à jour le plan de financement qui avait été établi en 2020. Le montant des travaux est évalué à ce jour à 232 700 € HT contre 202 500 € HT à l'origine, ce qui représente une augmentation du budget prévisionnel de 13%. De plus, à compter de 2023, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, dans le cadre de son dispositif d'aide aux communes, serait susceptible de financer l'implantation de commerces en milieu rural, ce qui nous redonne de l'espoir pour voir aboutir ce projet.

Régime indemnitaire des agents

Un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été introduit pour la fonction publique d'Etat par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014. La mise en place de ce nouveau régime indemnitaire a notamment pour objectif d'harmoniser et de simplifier l'architecture indemnitaire, de valoriser les fonctions exercées par les agents, de reconnaître la variété des parcours professionnels et les acquis de l'expérience.

Lors du conseil municipal du 16 septembre 2022, il a été proposé de refondre le régime indemnitaire des agents de la commune en instaurant le RIFSEEP pour les 2 agents titulaires (Ophélie et Philippe).

Ce nouveau régime indemnitaire se compose de deux parts :

- une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), part principale du RIFSEEP, destinée à valoriser l'exercice des fonctions en prenant en compte la place de l'agent dans l'organigramme, les spécificités de son poste et son expérience professionnelle. Cette indemnité est versée mensuellement en complément de la rémunération brute de l'agent.
- un complément indemnitaire annuel (CIA) facultatif, tenant compte de la manière de servir et de l'engagement professionnel. Ce complément indemnitaire sera versé une fois par an au mois de décembre.

Location de la salle des fêtes

Seuls les particuliers et les associations peuvent louer la salle des fêtes.

La location devient ferme et définitive à la remise de la convention signée et accompagnée d'un chèque correspondant au montant de la location, ceci dans les 3 semaines suivant la réservation.

Tarif de location (week-end et jours fériés)

- Particuliers résidant à St Laure : **250 €**
- Associations de Saint-Laure : Les deux premières manifestations gratuites, **100 €** les suivantes
- Particuliers ou associations extérieures : **550 €**
- Associations extérieures dont un membre habite la commune : **350 €**
- Espaces contigus à la salle des fêtes (vestiaires et toilettes) : **70 €**

Budget et finances

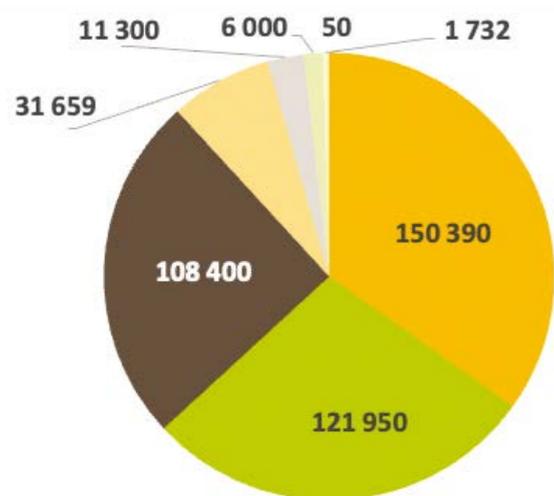
Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

Le budget est scindé en deux parties :

1/ Une section de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 431 481 € pour 2022.

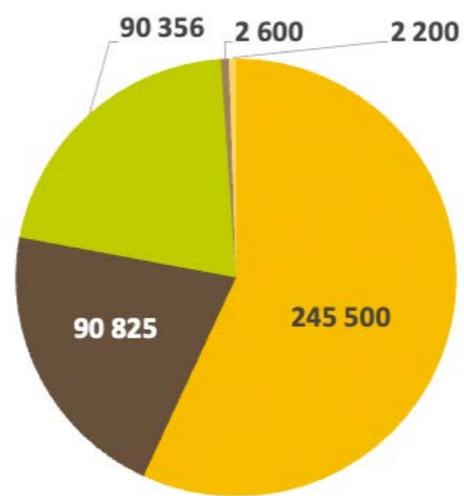
La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus et des recettes.

Répartition des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 431 481 €



- Autres charges gestion courante
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Dépenses imprévues Fonctionnement
- Charges financières
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre entre sections
- Charges exceptionnelles

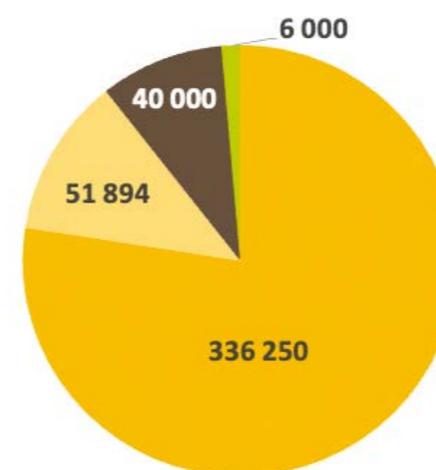
Répartition des recettes prévisionnelles de fonctionnement 431 481 €



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Excédent antérieur reporté Fonctionnement
- Autres produits gestion courante
- Produits des services

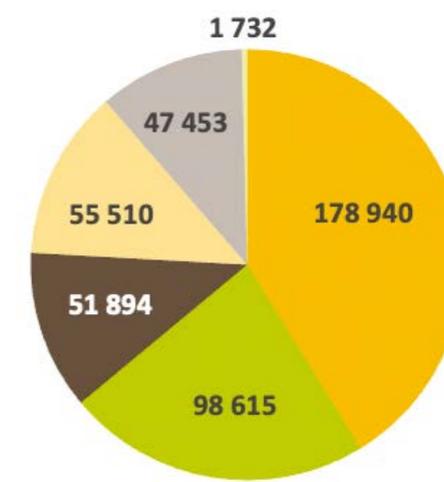
2/ une section d'investissement d'un montant prévisionnel de 434 144 € pour 2022

Répartition des dépenses prévisionnelles d'investissement 434 144 €



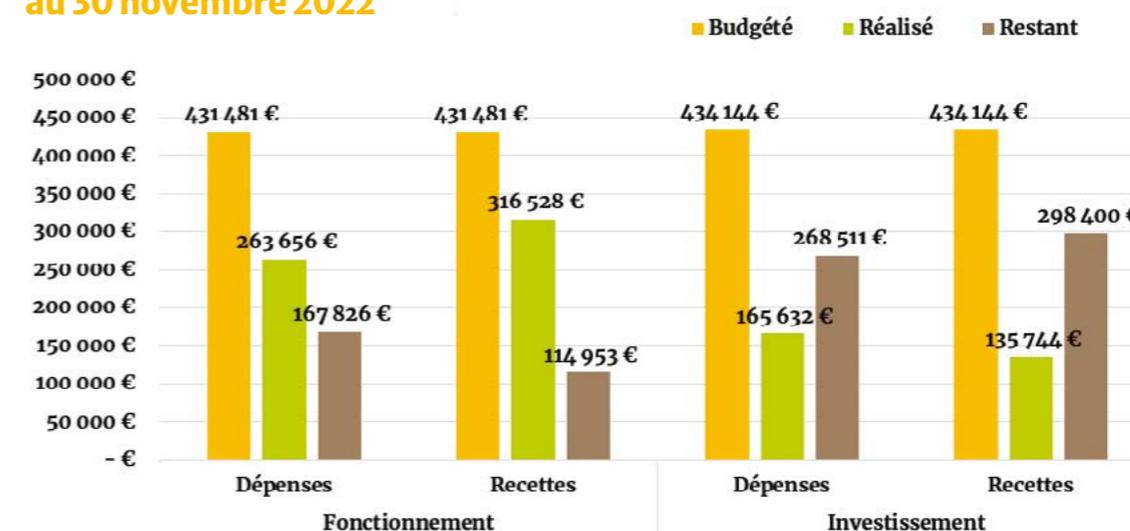
- Immobilisations corporelles
- Opérations patrimoniales
- Remboursement d'emprunts
- Autres immos financières

Répartition des recettes prévisionnelles d'investissement 434 144 €



- Subventions d'Investissement
- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Opérations patrimoniales
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations fonds divers réservés
- Opérations d'ordre entre sections

État des dépenses et des recettes au 30 novembre 2022



Le budget primitif (prévisionnel) voté pour l'année 2022 est somme toute identique aux années précédentes. L'année 2022 aura été marquée par de nombreux investissements : mise aux normes électriques de bâtiments publics, travaux de voirie rue du Tour de Ville, aménagements sécuritaires...Le projet de pôle rural a de nouveau été reporté dans la section d'investissement du budget primitif 2022.



Adjointe déléguée
Delphine BARGIBAUX

COMMISSION AFFAIRES ASSOCIATIVES, CULTURELLES ET ENFANCE JEUNESSE

Pari gagné avec le stage de Cirque !

Notre commune a souhaité une nouvelle fois, offrir aux enfants du village, la possibilité de découvrir le monde du cirque, pendant les vacances de la Toussaint.

Nous avons donc répondu à un appel à projet auprès de la communauté de commune RLV ; celle-ci a validé notre demande et s'est engagée à financer pour moitié le coût de la semaine. Le département a également participé à ce financement.

Notre équipe de bénévoles, les parents, les grands-parents, les enfants du CMJ et les élus ayant communiqué largement autour de cet évènement, les inscriptions « pleuvent ». Pour la première fois, Mme Bertharion, présidente de l'association « d'Art en Art », doit refuser des inscriptions. Les élus

du village se félicitent du taux de participation.

Ce sont donc une quarantaine d'enfants de 6 à 14 ans, qui sont venus pendant 5 jours, découvrir trapèze, fil, jonglage, rouleau, clown, acrobatie.

Deux intervenantes, artistes de cirque professionnelles, assistées par un membre de l'association, ont partagé connaissances, savoir-faire et passion pour le cirque. Au fil des heures, les enfants ont vu comment se monte un spectacle : choix d'une discipline, entraînement, choix des exercices pour le « numéro » répétition générale, choix des costumes et démonstration. Une initiation au cours de laquelle l'enthousiasme, les peurs, les rires, la fierté de réussir, le dépassement de soi se succèdent.



Journée des talents



Poppix



Les gagnantes : Anna et Bérénice



Le jury du concours des gâteaux

Le 15 octobre les artistes de notre commune se sont retrouvés à la salle des fêtes.

Ils étaient au nombre de 12 à exposer leur savoir-faire : peintures à l'huile, à l'acrylique, au fusain, au pastel, sur porcelaine ou œuvres au crayon de 3 jeunes artistes ou à la façon innovante de la broderie, le Diamond Painting, photos en couleur et en noir et blanc, créations de sacs et accessoires en tissus, présentation de romans par l'auteure, sculptures sur bois...

L'invitée d'honneur pour cette belle journée : POPPIX... Une artiste professionnelle reconnue et qui a débuté ce jour-là, en direct, une œuvre reprenant certains éléments du patrimoine de Saint-Laure et qui sera prochainement accrochée à la mairie.

Mais le plus attendu a été le concours « Meilleur(e) pâtissier(e) de Saint-Laure 2022 » ! Le jury était composé de : Fabrice Magnet (maire d'Ennezat), Grégory Villafranca (notre maire), Manuel Oulion (boulangier-pâtissier à Jozé),

Poppix (artiste peintre) et Marie-Anne Blanchard (membre du CCAS). Ils ont eu la lourde tâche de désigner le gagnant après avoir dégusté 6 gâteaux présentés par les adultes et 6 par les enfants.

Plus de 100 visiteurs, tout au long de la journée, sont venus découvrir les différentes œuvres, goûter à leur tour les gâteaux des participants et échanger avec les artistes.

Un grand merci aux VII des Bazets qui ont joué le jeu et ont tenu la buvette avec leur bonne humeur habituelle !



Nettoyage du cimetière

Mi-septembre, à l'initiative du Conseil Municipal des jeunes, certains élus, membres du CMJ et habitants ont participé à un après-midi de désherbage du cimetière.

Dans une bonne ambiance, sous le soleil, après quelques explications données, nous avons pioché, désherbé, ratissé les allées du cimetière. Certains courageux ont ensuite désherbé l'espace autour du monument aux morts. Riche en échanges, cet après-midi de labeur s'est terminé par un goûter. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine.

Pour rappel l'utilisation des pesticides étant interdit, le désherbage du cimetière ne peut qu'être manuel, chacun doit se sentir concerné par son entretien.



Les étoiles de Noël du CMJ

Pour le marché de Noël du 11 décembre, le CMJ a proposé des étoiles de Noël.

Fabriquées par des élus à partir de branches des platanes de la place des Chaînes, les étoiles ont été décorées par le CMJ, plusieurs petits Bazets, aidés par des habitants. Ces ateliers créatifs se sont terminés par un goûter avec tous les participants de cette belle aventure.

La vente de ces créations servira à financer leur projet de visite du Sénat, avec les CMJ de Chappes et d'Ennezat. Lors du marché de Noël, le Sénateur Eric Gold n'a pas manqué de les encourager à la réalisation de leur projet.

Les enfants remercient tous les habitants du village qui permettront grâce à leurs dons la réalisation de cette excursion.



COMMISSION COMMUNICATION ET VIE LOCALE

Réunions de proximité 2022

Comme en 2021, le maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont allés à la rencontre des habitants les 8 et 22 octobre 2022, au plus proche du domicile de chacun, dans le cadre de 6 réunions de proximité.

Ces rencontres constituent un vrai lieu d'information, d'échanges et de concertation entre les élus municipaux et les habitants de la commune. C'est environ une quarantaine de personnes qui sont venues rencontrer les élus.

Cela a été l'occasion pour le maire de revenir sur les échanges des réunions de 2021 et de faire part des réalisations et aménagements réalisés depuis. A cette occasion, un point sur les projets en cours a également été fait.

Ces rencontres ont aussi permis à de nouveaux habitants de la commune de se présenter et faire connaissance avec les élus voire avec les autres personnes présentes.

Ces réunions de proximité se sont déroulées de manière positive avec des échanges riches, constructifs et respectueux.

Une synthèse de ces échanges sera rapportée dans la lettre d'information éditée en milieu d'année 2023.



Site Internet

La municipalité s'était engagée à renforcer les moyens de communication afin d'apporter le maximum d'information aux habitants de la commune.

C'est ainsi qu'une page Facebook a été créée dès 2020, qu'une lettre d'information est éditée chaque année en plus du bulletin municipal et que des documents de communication sont adressés régulièrement aux habitants afin de les tenir informés de la vie communale.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'arrivée de notre site internet qui vous permettra d'avoir accès à une communication plus institutionnelle et de pouvoir prendre connaissance de l'actualité de la commune, des comptes-rendus des Conseils municipaux, de la composition des commissions, des représentants au sein des différentes structures telles que RLV...

Ce site a été entièrement conçu en interne et à ce titre, nous remercions les membres de la commission communication et vie locale pour son travail et notamment Baptiste pour son implication.

Allez vite le découvrir sur :
<https://www.saint-laure.fr/>

AFFAIRES SOCIALES – CCAS

Le repas des aînés

Après 2 années d'interruption en raison de la crise sanitaire, les habitants de 70 ans et plus ont été invités à participer au traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS, le dimanche 4 décembre. 50 convives ont répondu à l'invitation et ont pu apprécier le succulent repas concocté par le traiteur Le Gourmet Fiolant. Convivialité, souvenirs, moments d'échanges et de partages étaient au cœur de cette journée des plus agréables. Chacun a pu, également, apprécier la présence de Lisa,

adjointe du Conseil Municipal des Jeunes, qui a accompagné le dessert au sein de son accordéon. Nous l'en remercions chaleureusement.

La nuit tombée mit fin à cette joyeuse rencontre, que le CCAS espère renouveler l'an prochain.

Les personnes n'ayant pas pu assister à ce repas pour des raisons de santé se sont vu remettre un colis rempli de gourmandises.

Le CCAS de votre commune vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.



Goûter des enfants

Le dimanche 11 décembre, après une après-midi fort chargée en émotion pour les enfants : spectacle de Noël, venue du Père Noël avec tous ses cadeaux préparés par l'association les Bazets en Fête par l'AAC, le CCAS a eu le plaisir de leur offrir un goûter traditionnel autour d'un buffet fort appétissant avec ses brioches, mandarines et friandises. Buffet qui n'a pas seulement, de par sa convivialité, attiré les plus jeunes ! Un simple moment vécu sous la bienveillance de la magie de Noël !



CLIC



Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

À qui s'adresse le CLIC ?

À toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels. Quelle est la finalité du CLIC ? Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...

- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur notre commune et ses environs.

Le CLIC dispose d'un Espace Ressource à Domicile (ERAD) permettant d'accompagner les aides à domicile dans leur métier et de leur proposer des formations gratuites.

Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite.

En 2022, plusieurs thématiques ont été proposées à SAINT-LAURE :

- **GENEALOGIE** : 8 participants ont été accompagnés par une généalogiste pour construire progressivement leur arbre généalogique ;

- **SOPHROLOGIE** : des exercices basés sur la respiration et la détente corporelle ont permis à 10 participants de réduire les tensions musculaires et de créer un état de détente mentale, permettant ainsi de favoriser les facultés de concentration, d'entretenir la mémoire, d'améliorer le sommeil, de soulager la douleur et de gérer le stress ;

- **SMARTPHONE** : animées par un informaticien formateur, 10 séances ont permis à 8 personnes de découvrir l'ensemble des fonctionnalités de leur smartphone et d'apprendre à les utiliser, en toute sécurité.

- **CONDUITE AUTOMOBILE** : atelier programmé, dans l'obligation d'être reporté en 2023.

Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors
CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom
04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr - www.clic-riom.fr



CÉRÉMONIES 2022

Cérémonie du 8 mai

Le dimanche 8 mai 2022, comme dans toutes les communes de France, la fin de la seconde guerre mondiale a été célébrée en hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. C'est au son de la batterie-fanfare « L'épi d'or » d'Entraigues que le cortège s'est rendu devant le monument aux morts. Le message officiel de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a été lu. Ensuite, Kelyia Ben-Hassen, maire du Conseil Municipal des Jeunes a cité le nom de chaque soldat de Saint-Laure tombé sur le champ de bataille.



Cérémonie des 13 et 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, la municipalité a renouvelé son apéritif-concert aux abords de la mairie. Cette année, la météo, plus que clémente, a permis aux habitants présents de profiter pleinement de ce moment convivial. Cette manifestation a été l'opportunité d'accueillir les nouveaux habitants qui avaient répondu en grande majorité à l'invitation. La soirée a été animée par le musicien Philippe Gonzalez.

Ces deux jours de fête nationale ont été clôturés par le défilé du 14 juillet commémorant la prise de la Bastille. A cette occasion, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont reçu officiellement leurs nouvelles écharpes de jeunes élus. Une gerbe aux couleurs tricolores a été déposée au monument aux morts après le discours du maire. La batterie-fanfare « L'épi d'or » a accompagné cette cérémonie.



A la nuit tombée, les enfants venus nombreux, ont pris possession de leur lampion et illuminé les rues de la commune pour rejoindre les abords de la salle des fêtes, accompagnés de nos pompiers locaux.

A l'arrivée des lampions, le secteur de la rue du stade a été plongé dans le noir, pour laisser place au tir du feu d'artifice sous les yeux ravis des petits comme des plus grands.

A l'issue du feu d'artifice, ceux qui le souhaitent ont rejoint le bal en plein-air organisé pour la deuxième année consécutive par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat-Saint-Laure-Surat et terminé cette très belle veille de 14 juillet au son des musiques actuelles.



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée sous un soleil radieux. Les habitants sont venus nombreux pour participer au défilé au son de la batterie-fanfare « l'épi d'or » d'Entraigues. Le maire a lu le message élaboré par le ministre des Armées, qui rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être unis en citant Anatole France « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » et en indiquant qu'il ne faut pas oublier le combat des « Poilus » pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France, alors que la guerre est de retour sur notre continent.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont cité les noms des soldats de notre commune morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale. Cette commémoration s'est terminée par le traditionnel vin d'honneur servi dans la salle du Conseil municipal et des mariages, dont la table avait fait l'objet d'une décoration soignée.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le civisme est l'affaire de tous ! Il est important que chaque habitant soit sensible au respect des lois et de l'ensemble des règles de vie. C'est l'occasion pour chacun de marquer son attachement à notre commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyen.

Les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... sont limités :

. les jours ouvrables de 8h00 à 20h00

. le samedi de 9h00 à 19h00

. le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nous sommes régulièrement interpellés en période estivale sur des bruits excessifs. Merci de respecter le voisinage ! Ces nuisances peuvent être sanctionnées de jour comme de nuit (décret du 18 avril 1995). Le tapage nocturne (entre 21h et 6h) étant plus sévèrement puni que le tapage diurne.

La divagation des chiens

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural. « Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

En 2022, nous avons été contraints de contacter la fourrière animale

à plus de 10 reprises et les propriétaires ont dû s'acquitter des frais de garde de leur animal.

Pensez à identifier votre animal et à lui mettre un collier avec un numéro de téléphone auquel joindre les propriétaires. Sans identification, l'animal est confié directement à la fourrière.

Le brûlage à l'air libre

Nous sommes malheureusement amenés à constater de manière récurrente que des habitants de la commune s'adonnent à la joie du feu et enfument leurs voisins et notre village. La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets verts, est interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique. Ceci a également

pour but d'éviter les troubles de voisinage engendrés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. De plus, la pollution qu'ils génèrent est importante. Les fumées sont composées de particules cancérogènes et dangereuses pour la santé.

La fête des voisins

Généralement organisée fin mai ou début juin, cette soirée festive réunit les voisins entre eux. Elle a pour but de renforcer les liens de proximité, de créer une solidarité entre voisins et de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier.

En 2022, quatre fêtes des voisins ont eu lieu à Saint-Laure. Espérons que ce type d'initiatives se multipliera au sein du village.

Témoignage de Joëlle : « C'est avec grand plaisir que nous nous sommes retrouvés pour un

repas sympa entre voisins ! Le beau temps étant de la partie, nous avons passé une excellente journée !

La fête des voisins c'est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants du quartier et de partager ensemble une journée conviviale !

A la demande de tous ceux qui étaient présents ce jour, nous avons décidé de reprogrammer cette journée en juin 2023 ! Nous espérons que ceux qui n'ont pas pu être parmi nous pourront se libérer l'an prochain ! »



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 12 septembre, les associations du village se sont retrouvées place de la mairie, pour faire connaître leurs activités et recruter de nouveaux adhérents et bénévoles.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que l'inter villages est de retour.

Nous avons profité du forum pour accueillir le Bus RLV afin d'informer les habitants sur le fonctionnement du transport à la demande et de la location de vélos électriques.

Ce forum a été clôturé par un moment de convivialité.



Association (ou assimilé)	Contact	Coordonnées de contact
Les Bazets en fête par l'AAC	Sebastien Verhulst	06 65 16 30 12 aacsaintlaure@gmail.com
Le VII des bazets	Léo Bonnet	leobonnet63@gmail.com
La Dynamite	Martine Merle	06 64 65 95 92 maxmerle@orange.fr
Tennis Club de Saint-Laure	Cyril Merle Christine Pignol	06 24 99 04 90 06 75 85 80 97
Team Loisirs Enduro	Yoan Chapeyron	yanouchap@hotmail.fr
Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine	Isabelle Fournier	ifournier.patrimoine@orange.fr saintlaurepatrimoine@gmail.com
Place du Village	Jean-Michel Ducrohet	06 86 20 26 49 jeanmichel.ducrohet@free.fr
Société de chasse de Saint-Laure	Lionel Pradel	liocordiste@yahoo.fr
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)	Pierre Robillon	
La médiathèque	Joelle Wojtas	jo.pignol@laposte.net
L'amicale des Sapeurs Pompiers Saint-Ignat, Surat, Saint-Laure		
Intervil'Limagne (intervillage)	Thierry Basseux	04 73 33 26 19 th.basseux@gmail.com
Balinzat	Gilles Jammet	06 88 49 60 72 balinzat@orange.fr

Les Bazets en fête par l'AAE

Une année 2022 pleine de défis pour Les Bazets en Fête

Après une année de reprise en 2021, où les habitants ont répondu présents à l'ensemble des manifestations proposées, nous avons souhaité poursuivre sur notre lancée et continuer à animer le village.

Lors de notre Assemblée Générale, un nouveau bureau a été constitué et l'équipe s'est mise au travail dans la bonne humeur et plus motivée que jamais.

Au mois d'avril, nous avons pu organiser, après 2 années d'absence, la 41^e fête des escargots qui s'est révélée être un véritable succès et à laquelle vous avez été très nombreux à participer pour

notre plus grande joie.

Puis, grâce à l'aide non négligeable d'une poignée d'habitants ainsi que le soutien de la mairie, notre Festival des 2 rivières a fait vibrer Saint-Laure le temps d'une soirée. Nous avons d'ores et déjà prévu d'organiser une troisième édition en 2023.

Si notre dynamisme et notre engagement restent intacts, cette année nous aura également montré que le manque de bénévoles aura eu un impact sur l'organisation de certaines manifestations. C'est, avec regret, que nous n'avons pas été en mesure de vous donner rendez-vous sous les platanes en

juillet mais gardons espoir de s'y retrouver en 2023.

Nous vous attendons nombreux pour rejoindre notre joyeuse équipe, que ce soit pour une manifestation ou pour quelques heures, nous comptons sur vous!

Dans l'attente de vous retrouver, toute l'équipe des Bazets en Fête vous présente ses meilleurs vœux pour 2023. Nous vous souhaitons du bonheur à tous et de venir le partager avec nous.

Chasse aux œufs

Comme l'année dernière, notre chasse aux œufs s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur dans le jardin extraordinaire de Joëlle et Michel. L'association les remercie chaleureusement pour la mise à disposition du lieu. Une cinquantaine d'enfants sont venus arpenter le jardin afin de remplir leur boîte à œufs et de repartir avec leur trophée en chocolat et leur goûter.



Fête des escargots

L'année 2022 a vu le retour de la traditionnelle fête des escargots. Cette 41^e édition affichait complet et a rencontré un franc succès. La soirée s'est poursuivie en

musique avec un animateur jusque tard dans la nuit.

Rendez-vous le 29 avril 2023 pour une nouvelle édition de la fête des escargots!



Festival des 2 rivières

Le 11 Juin s'est déroulée la seconde édition du Festival des 2 Rivières. Une nouvelle fois, la météo était de notre côté. Quatre groupes de musique locaux, soit une vingtaine de musiciens, se sont succédés et ont mis le feu à la scène. Le public a répondu présent en nombre, pour danser, se rafraîchir et se restaurer.

Cette manifestation, dont le succès ne se dément pas d'une année sur l'autre, permet de se retrouver autour d'un barbecue, de profiter d'une programmation musicale variée, dans une ambiance familiale appréciée de tous.

Compte tenu du succès du festival, une nouvelle édition est, d'ores et déjà, programmée pour 2023.



14 Juillet

Pour la 1^{re} fois, nous avons été contraints d'annuler le traditionnel repas champêtre 2022. En effet, compte tenu du manque de

bénévoles disponibles à cette date, nous n'avons pas été en mesure d'assumer l'organisation.

Nous espérons dresser à nouveau les tables sous les platanes le 14 juillet 2023.

Halloween

Une nouvelle fois, une horde de petits monstres a envahi les rues de Saint-Laure, à la recherche de friandises.

Nous remercions les habitants qui ont généreusement rempli les paniers et les sacs de bonbons et sucreries et ont permis de faire une récolte généreuse.



Noël

Pour sa seconde édition, notre Marché de Noël a réuni plus d'une vingtaine d'exposants venus proposer des objets d'artisanat d'art, des produits locaux et a rassemblé les habitants au cœur du village dans un esprit de fête.

Cette journée de partage a rencontré un franc succès grâce à vous, à la municipalité, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et aux exposants.

La journée s'est poursuivie avec le spectacle proposé aux enfants qui ont pu profiter des aventures de Jules Butane avant d'accueillir le Père Noël. Cette année encore, il a gâté 70 enfants qui sont tous repartis avec le sourire.



Le VII des Bazets

Les joueurs du VII des Bazets espèrent que vous avez passé une bonne année 2022 et vous souhaitent une belle et heureuse année 2023!

En ce qui concerne le fameux club de rugby de Saint-Laure, l'année 2022 a été marquée par le recrutement de plusieurs Bazettes! Ces dernières forment un effectif capable de jouer en match au même titre que les Bazets. Elles trouvent plaisir à jouer dans une équipe devenue mixte où l'entraînement rime avec plaisir partagé et convivialité familiale.

Une nouvelle avancée aura lieu prochainement pour le club avec l'installation, courant 2023, des poteaux de rugby!! Après 14 ans d'existence, le club va, enfin, passer un réel cap et pourra dire: « Venez jouer sur le terrain de rugby de Saint-Laure! » Cela nous permettra désormais de jouer les Camille Lopez, Morgan Parra ou même Dan Carter, qui sait...

Et n'oubliez pas, quel que soit votre âge ou votre genre, on recrute toute l'année!!



La Dynamite



Le bureau et les monitrices



Après la période estivale, nous sommes très heureux de reprendre nos activités.

Nous assurons un cours de gymnastique, un de pilâtes et deux de Qi gong par semaine grâce à nos monitrices Hombelline, Danièle, Nadine et Laetitia que nous remercions pour leur excellent travail.

Vous pouvez venir découvrir les activités pendant les premières séances en septembre.

Le premier stage de Qi gong s'est déroulé le 22 octobre 2022 avec Nadine et Laetitia.

N'oubliez pas le prochain stage, le 18 mars 2023, il est ouvert à tous, même les non pratiquants.

Cette année, il y a des changements dans le club. Nous avons résilié notre affiliation à l'UFOLEP puisque nous

ne faisons pas de compétition et que personne ne souhaite faire de formation. Nous avons aussi augmenté un peu les cotisations, afin d'avoir une comptabilité plus équilibrée.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 21 octobre 2022 devant un public

nombreux suivi d'un repas froid sorti du panier, très convivial, avec une animation (quizz) proposée par Jean Michel Ducrohet, notre vice-président, qui nous a beaucoup amusés.

Martine Merle, la présidente



Team Loisirs Enduro

Une nouvelle association à Saint-Laure !



Si tu es passionné d'enduro et propriétaire d'un quad ou d'une moto homologuée, viens nous rejoindre.

Viens avec nous parcourir les montagnes auvergnates et découvrir de magnifiques paysages.

L'association a participé au Téléthon de Vézézoux 2022 en Haute-Loire.

Une seule règle, la bonne humeur que

nous voulons faire partager, en organisant des manifestations :

- un loto avec de nombreux lots à gagner, le samedi 11 février 2023,
- un concours de pétanque gratuit ouvert à tous, le 8 juillet 2023.

Rejoins-nous vite :

06 22 44 41 44 / 07 89 58 20 43

Tennis Club de Saint-Laure

L'année 2022 s'est bien passée. En octobre, nous avons pu engager une équipe Hommes en +35 [ils sont allés en finale] et une équipe Femmes [en association avec l'équipe de Chappes]. En mai, dans les mêmes conditions, nous avons engagé une équipe Hommes et une équipe Femmes.

Dès que le temps l'a permis, nous avons pu faire quelques entraînements avec notre entraîneur Jordan.

Cette année, nous avons eu des réunions concernant les courts couverts

d'Ennezat. Saint-Laure, comme Chappes, Les Martres sur Morge & Saint-Beauzire, a des créneaux pour jouer en salle. Les joueurs inscrits au Club peuvent bénéficier des courts avec un invité en individuel (tarif : 50€) ; l'inscription se fait sur TEN'UP. Cette année, nous prévoyons de réorganiser le vide-greniers, le 23 juillet 2023. Nous aurons l'aide du VII des Bazets.

Notre assemblée générale aura lieu le 15 septembre 2023.

Bonne année à tous !



Place du village

Une association est en cours de renaissance à Saint Laure. Son but est de créer du lien social et de le maintenir :

- Se rencontrer autour d'un café ;
 - Faire connaissance avec les nouveaux (et les anciens) habitants de la commune ;
 - Exprimer vos souhaits, échanger vos idées, des conseils aussi bien en jardinage ; bricolage qu'en informatique, couture, cuisine, arts créatifs etc... ;
 - Proposer et mettre en œuvre toutes vos idées ;
 - Organiser des ... ;
 - Inventer ce qui ...
- Pour cela, vous êtes attendus tous les

premiers samedis du mois de 10h à 13h, à la maison dite des Chasseurs à côté de la place des Chaînes.

A ce jour, 47 familles ont exprimé leurs souhaits listés « à la Prévert » : Cinéclub, jeux de société, atelier de couture, cuisine ancienne, jardinage, comptabilité, activité parents-enfants, menuiserie, anglais, judo, yoga, théâtre, zumba, atelier de pâtisserie, échange de recettes, rencontrer les voisins, aides aux devoirs, club Ados, dîner de voisins, BLABLAZET, pain, multiservices solidaires, lieu de rencontre entre ados, cours d'informatique, patchwork, dentelle aux fuseaux,

convivialité, lieu de danse, atelier de jardinage pour enfants, tricot, activités manuelles enfant, dessin, peinture, création en pâte à sel, troc plantes légumineuses boutures, marche, randonnée, retaper des meubles, atelier mémoire, rencontrer plus de monde, copains, copines, partage fruits et légumes, jardin partagé, croquet, fleurir Saint-Laure, propose du repassage et petite couture pour augmenter ma retraite, activités pour les jeunes, VTT, etc...

Pour en savoir plus
Jean-Michel DUCROHET
06 8620 2649
jeanmichel.ducrohet@free.fr

Saint-Laure Mémoire et Patrimoine

L'année 2022 a débuté timidement après une fin d'année 2021 marquée à nouveau par des restrictions sanitaires. De fait, le rythme de nos réunions mensuelles a été

quelque peu perturbé et nous nous sommes retrouvés à partir du 22 mars. Notre assemblée générale a eu lieu le 4 mai, le bureau a été reconduit. Six nouveaux adhérents ont été accueillis, ce

qui porte à 27 le nombre total d'adhérents. La cotisation annuelle est restée fixée à 10€ par personne.

Conférence sur les sites casadéens

Le samedi 21 mai après-midi, le pays d'Art et d'Histoire Riom Limagne et Volcans, en partenariat avec notre association, a organisé une conférence sur les sites casadéens en notre église.

Des membres de notre association ont, dans un 1^{er} temps, présenté l'église de Saint-Laure, qui est le seul monument répertorié en tant que site casadéen sur le territoire Riom Limagne Volcans.

Ensuite, 3 conférencières professionnelles sont intervenues tour à tour, pour une présentation générale de la Chaise-Dieu puis les exemples de Saint-Dier d'Auvergne (monastère d'hommes) et de Lavaudieu (monastère de femmes). Le public nombreux a été enthousiasmé par la qualité des présentations.



Projets 2023

Lors de notre réunion du 18 octobre, nous avons abordé les thèmes qui pourraient être retenus pour l'année 2023 :

- Recherche des noms & lieux-dits du territoire communal
- Implantation du panneau Michelin « Saint-Laure », en lave émaillée
- Recherche sur les cultures pratiquées « autrefois »
- Mise en place d'actions permettant de valoriser notre patrimoine végétal

Venez nous rejoindre !

Anciens commerçants et artisans

Le samedi 17 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons présenté l'exposition « Saint-Laure autrefois, ses commerces et ses artisans ». Près de 100 personnes ont été accueillies lors de cette journée. Elles ont pu découvrir ceux qui ont « autrefois » participé à l'animation

de notre village : boulanger, cafetier, aubergiste, hôtelier, épicière, mercière, boucher, marchand de bestiaux, maçon, charpentier, forgeron, charron, meunier... Les visiteurs ont été invités à un parcours/promenade dans le village, à la découverte de ces anciens commerçants et artisans.



Cette exposition a nécessité de nombreuses séances de travail qui se sont échelonnées sur une année entière ainsi qu'un grand nombre de recherches d'archives. Nous profitons pour remercier ici toutes les familles qui ont bien voulu nous confier photos et souvenirs de cette période. Le fruit de ces recherches est dès à présent consultable sur notre site : saintlaure-patrimoine.fr





FNACA Section de Saint-Laure

La FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Elle a été créée, le 21 septembre 1958, en pleine guerre d'Algérie. Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux. Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

La FNACA participe aux cérémonies commémoratives qui sont organisées chaque année à Saint-Laure, le 8 mai (commémoration de la victoire du 8 mai 1945) et le 11 novembre (commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918). La section FNACA de Saint-Laure est composée de 4 membres :

- Pierre Robillon : adhérent et responsable de la section de Saint-Laure
- Marcel Robillon : ancien combattant d'Algérie et porte drapeau
- Roger Cazaux et François Chauffour : anciens combattants d'Algérie.

Société de chasse de Saint-Laure

À l'issue de notre assemblée générale annuelle du mois de juin, deux chasseurs n'ont pas renouvelé leur adhésion et deux nouveaux chasseurs ont rejoint le groupe ; celui-ci se stabilise à 22 sociétaires.

Après deux comptages de printemps, le nombre de lièvres recensés était inférieur à celui de l'année précédente ; ce qui nous a conduit

à réduire le nombre de bracelets attribués. Jusqu'à ce jour, la majeure partie des chasseurs a réalisé son quota et à chaque jour de chasse, nous avons le plaisir de faire courir plusieurs spécimens. Nous bénéficions de deux bracelets de chevreuil pour lesquels des journées de chasse spécifiques sont organisées.

Nous remercions tous les propriétaires et exploitants qui nous permettent d'exercer notre loisir favori, tout en veillant au respect des activités de chacun. Plusieurs sociétaires ont suivi des formations mettant notamment l'accent sur la sécurité dans l'organisation de battues et le prélèvement des nuisibles.

Lionel Pradel, le président



L'amicale des Sapeurs-Pompiers

Nous vous souhaitons une excellente année 2023, que celle-ci vous apporte joie, santé et réussite dans tous vos projets. Nous retrouvons une activité opérationnelle quasi normale, un effectif stable d'une quinzaine de pompiers et une centaine d'interventions en 2022. Malgré tout cela, une épée de Damoclès pèse sur nos têtes ainsi que sur les centres non munis d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes. La politique de notre nouvelle direction est d'épurer le maillage territorial avec notamment des fermetures diurnes pour certains centres, voire définitives pour d'autres. Nous ferons le maximum pour que ce ne soit pas le cas, afin de garantir des secours rapides pour tous les habitants de nos communes et des alentours. Pour finir sur une note plus légère, le samedi 21 janvier se déroulera notre traditionnelle Sainte-Barbe. Vous êtes, comme chaque année (et on l'espère pour de nombreuses à venir), invités à partir de 20h pour profiter de la soirée avec nous.

Nous vous adressons encore nos meilleurs vœux et vous remercions pour l'accueil que vous nous réservez pour le passage des calendriers.
Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure



La médiathèque



Durant l'année, nous avons changé d'horaire d'ouverture à la demande de plusieurs personnes, passant du mardi soir au mercredi après-midi en pensant recevoir plus de lecteurs. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Aussi, après une longue concertation, nous avons décidé de

reprendre nos anciens horaires soit :

- le mardi soir de 16h30 à 18h30
- le samedi matin de 10h à 12h

Nous vous demandons de prendre note de ce changement.

Au printemps, nous avons organisé par l'intermédiaire de RLV, un atelier couture avec la participation d'une couturière. Chaque participant a pu fabriquer un article de son choix... mais, les habitants n'ont que peu répondu présents, c'est vraiment dommage !

Le 3 novembre, nous avons reçu un conteur pour les enfants jusqu'à 3 ans : une trentaine d'enfants, dont ceux de la micro-crèche et les plus jeunes de l'accueil de loisirs, ont participé avec enthousiasme ! Merci aux res-

ponsables qui s'investissent à chaque événement ! Nous vous rappelons que s'inscrire à la médiathèque est totalement GRATUIT et qu'avec la même carte, vous pouvez aller dans les 27 médiathèques de RLV ; vous pouvez choisir jusqu'à 10 livres et les garder pendant 1 mois. Profitez donc de ces avantages et aussi des petits moments conviviaux auxquels nous vous invitons ! Nous vous attendons très nombreux et nous vous présentons nos MEILLEURS VOEUX pour 2023 !

Les Bénévoles

La Ligue contre le cancer



Des tulipes contre le cancer

Comme chaque année au printemps, après 2 jours de cueillette à Marmilhat, nous avons organisé notre marché aux tulipes : 140 bouquets qui ont rapporté 907 €. Merci à tous les participants !

Marcher ou rouler contre le cancer

Fin août, a eu lieu la traditionnelle marche au départ d'Ennezat ; 269 marcheurs ou vététistes ont participé, malheureusement Saint-Laure n'était pas très représenté !

Nous vous remercions chaleureusement et nous vous présentons nos meilleurs voeux !

Les bénévoles



Un concert à l'église

Au mois de mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe Arkose (guitares et chants) et le groupe Quintes & Sens (violons) au sein de notre église pour un concert au profit de la Ligue. Merci à Pierre pour la parfaite organisation. Merci également aussi aux généreux donateurs qui nous ont permis de remettre la coquette somme de 825 euros à la Ligue.

Octobre rose

La mairie s'est mise aux couleurs d'octobre rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Durant tout le mois d'octobre, les habitants ont pu faire des dons.

En 2023, nous reconduirons ces mêmes manifestations et nous espérons vous retrouver encore plus nombreux !



Intervil' Limagne

Intervillages : et ça repart !



Tous à vos agendas : L'Intervillages 2023 aura lieu le samedi 22 juillet à Surat.

L'Intervillages est notre rendez-vous, tous les deux ans, pour défier les villages alentours autour d'épreuves sportives et culturelles, mais également créatives et gourmandes. Une journée placée sous le signe de la bonne humeur, des éclats de rire et de la convivialité.

Ami BAZET, ce message s'adresse à toi ! Il est temps de réveiller l'aigle qui dort en nous et de montrer de quoi nous sommes capables ! Fini le temps des petits escargots qui laissaient gagner les copains ; il est temps de rendre la cuillère en bois de la 4^e place et de voir notre nom gravé sur le totem ! La Grenouille suratoise peut bien aller sauter dans ses marais... le Poisson des

Martres-sur-Morge peut aller s'enterrer dans la vase de la rivière... et l'Ortie de Saint-Ignat peut aller bouillir dans sa soupe... l'heure des ESCARGOTS est venue. Alors...

Mobilisation générale !

Le compte à rebours est enclenché. Nous devons d'ores-et-déjà réfléchir à notre équipe de rêve. Tous au poste et un poste pour chacun :

- Deux CAPITAINES d'équipe pour faire le lien entre l'association et les joueurs, pour motiver et entraîner les troupes
- Deux ARBITRES pour faire respecter les règles
- Et une vingtaine de JOUEURS, hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, peu importe, le plus impor-

tant est d'être mo-ti-vés !!!
- Sans oublier des SUPPORTERS par milliers pour nous encourager et chanter la victoire avec nous !

Les membres de l'association planchent déjà sur de nouveaux jeux et se grattent la tête pour vous proposer des quizz, des concours créatifs et pâtisseries et plein d'autres surprises. Un renseignement sur l'organisation générale, vous pouvez contacter la présidente de l'association, Caroline Labbe, au 06.74.35.49.85. Une question spécifique sur l'équipe de Saint-Laure, contactez Thierry au 04.73.33.26.19

Alors n'attendez plus et faites-vous connaître !

Balinzat

L'association BALINZAT est une association intercommunale qui propose :

- une activité d'entretien des balisages des 7 circuits de randonnées pédestres et VTT représentant 115 km de chemins balisés sur les 14 communes de l'ex-Communauté de Limagne d'Ennezat. Depuis 2017, l'association BALINZAT est en convention avec la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.
- une activité d'organisation de manifestations à caractère sportif et familial (VTT, randonnées pédestres) pour la promotion du territoire de Limagne d'Ennezat et à caractère culturel par la découverte du patrimoine des 14 communes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Arrière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge.

- un site internet pour consulter et télécharger les 7 circuits permanents, prendre connaissance des manifestations à venir et visionner les photos prises lors des manifestations... <https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

Agenda 2023

- 19 mars 2023 : Les dizaines de Limagne (VTT et pédestre) Saint-Beauzire
 - 27 août 2023 : Participation à « Marcher ou Rouler contre le cancer » (VTT) Ennezat
 - Avril / octobre 2023 : Prévision de randonnées patrimoines
- Notre équipe est composée d'une quinzaine de membres. Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations, en particulier pour « les dizaines de Limagne ».



Contact : Gilles Jammet
Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), 1 chemin des Marnes 63720 Martres-sur-Morge
balinzat@orange.fr
06 88 49 60 72

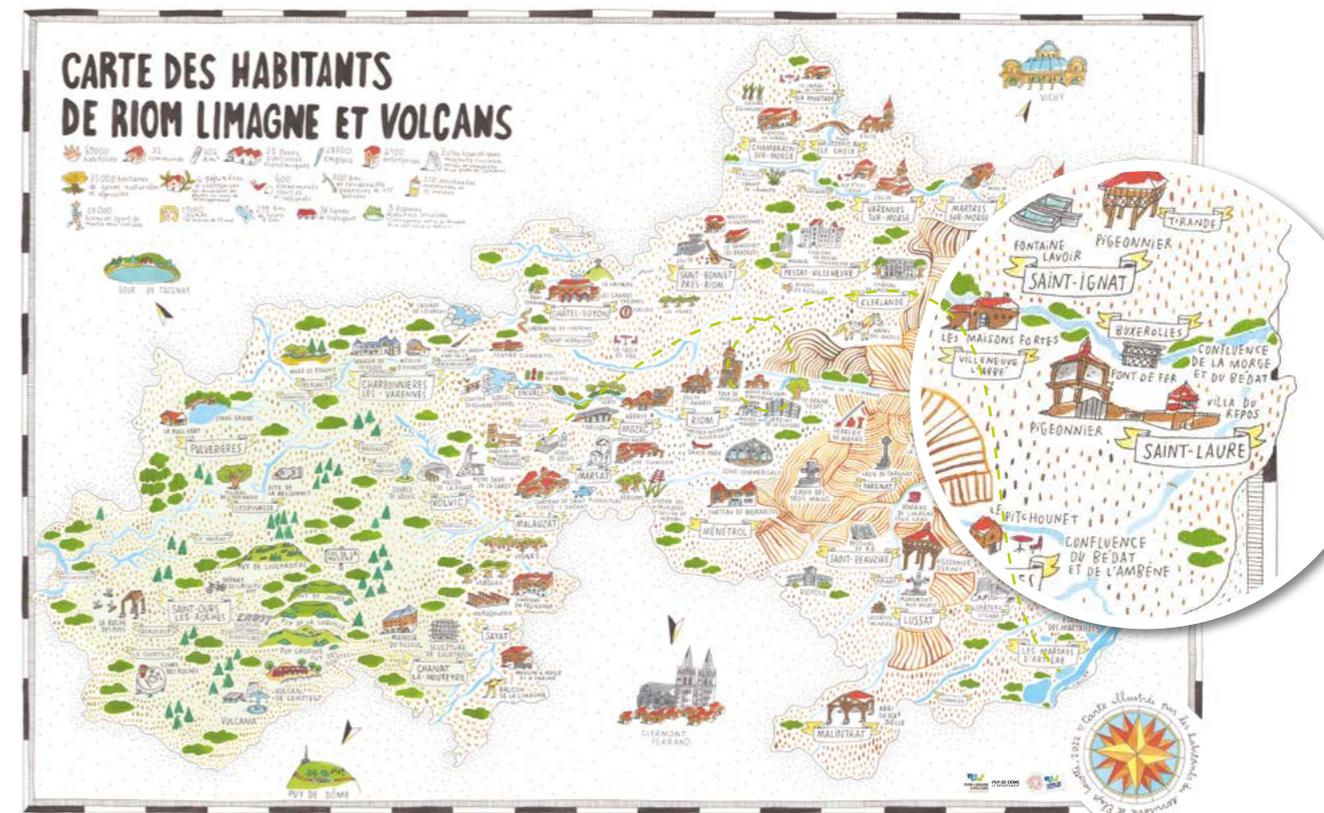
BALINZAT vous souhaite de belles randonnées en 2023 !

Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS



La piscine de Riom s'agrandit

C'est l'un des chantiers phares de l'agglomération. Afin d'accueillir davantage de baigneurs, de scolaires des 31 communes et de clubs de natation, la piscine Béatrice Hess sera agrandie, avec un nouveau bassin et des nouvelles lignes de nage, des espaces aquatiques et des équipements bien-être. Ce projet dont le coût total est de 11.5 millions d'euros, permettra également d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, qui sera notamment alimenté par une chaufferie bois à proximité immédiate. La réouverture partielle avec l'accès au bassin principal se fera le samedi 8 avril 2023.



Carte réalisée par Elza Lacotte, illustrée par les habitants du territoire

Rénovation énergétique

Plus qu'un an pour bénéficier de l'aide à la rénovation énergétique.

Vincent Amat, conseiller rénovation énergétique au service habitat de RLV, reçoit, informe, oriente et dirige ses interlocuteurs si besoin vers les organismes qui pourront financer une partie des travaux énergétiques. Véritable « porte d'entrée à la rénovation énergétique sur RLV », son bureau est ouvert à tous les publics, quelles que soient leurs ressources. « *Mon rôle est avant tout d'informer, sur ce qui existe en termes d'aides, mais pas seulement. Je me déplace à domicile pour effectuer des évaluations énergétiques et déterminer « l'étiquette » du logement (A,B...G..F). Je peux aller jusqu'à de la simulation de travaux en poussant le scénario jusqu'à évaluer l'économie énergétique réalisée. Mon action comprend également un volet sensibilisation* ».

Les visites à domicile sont organisées gratuitement.

Découvrez le nouveau site internet de RLV

Depuis septembre 2022, le site de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans a fait peau neuve!

À la fois vitrine du territoire et véritable service à l'usager, le site Internet de RLV a été pensé pour offrir un accès direct à l'ensemble des informations utiles. Actualités, zooms sur les grands projets, présentation et informations pratiques sur l'ensemble des services de RLV à destination des habitants, agenda culturel, sportif et associatif du territoire... Coloré et épuré, marquant une identité affirmée, ce site

Internet reflète l'image d'une collectivité et d'un territoire en mouvement, dynamique, attractif et innovant. Rendez-vous sur www.rlv.eu



Artisans de Saint-Laure

vie pratique et économique ●●●

Pompes Funèbres Boiteux Frédéric Boiteux
Services funéraires
ZAC les Bords de la Morge
04 73 33 25 15
pf.boiteux@wanadoo.fr

MRA - Christian Lopez
Maçonnerie, rénovation
ZAC Les Bords de la Morge
06 66 38 98 60
infomra@yahoo.fr

Poly Presta Services Jean-Pierre Cazaux Philippe de Freitas
Polissage en coutellerie
25 route de Maringues
06 25 52 50 56
polyprestaservices@orange.fr

Nicolas Da Costas Pinto Peinture - décoration - Revêt. de sol
22 route d'Ennezat
06 59 14 06 44
nico.dcp@gmail.com

Aivadian STB - Jérôme Aivadian
Plomberie - Electricité
1 bis rue des Combes
07 89 58 20 43
aivadianstb@gmail.com

Lionel Pradel
Travaux extérieurs : Elagage, taille, tonte, abattage, massifs...
13 route de Maringues
06 86 34 00 98
liocordiste@yahoo.fr

Faucher Sandrine
Pose et dépannage menuiserie
10 rue de l'Eglise
06 52 31 31 06
myl63@me.com

FT Services - Frédéric Turlier
Maintenance, chauffage, climatisation
5 route d'Ennezat
07 83 85 26 44
contact@ftsmail.fr

MVA - Rémi Vargas
Installation pompes à chaleur - Chauffage - Climatisation - salle de bains et aménagement extérieur bois
28 route d'Ennezat
06 76 45 56 20
sarl.mva@orange.fr

EGBLS - Laurent Selmo
Multi-services Habitation Electricité Plomberie
6 lotissement Le Mas
06 13 06 50 61
egbls@hotmail.fr

L'Atelier de Limagne Dimitri Chauveau
Menuiserie - Charpente - Soudure
4 rue de la Rive Haute
06 47 83 19 58
latelierdelimagne@gmail.fr

Agenda 2023

JANVIER	14	Cérémonie des vœux du maire	La municipalité
	15	Courir ensemble à Saint-Laure	La municipalité
	21	Apéritif	L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
FÉVRIER	11	Loto	Team Loisirs Enduro
MARS	18 & 19	Stage Qi Gong	La Dynamite
	18	Repas dansant (Saint-Ignat)	L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
AVRIL		Les tulipes contre le cancer	La ligue contre le cancer
	29	42 ^e repas des Escargots	Les Bazets en fête par l'AAC
MAI	8	Commémoration du 8 mai	La municipalité
	13	Concert	La ligue contre le cancer
JUIN	3	Tournoi de rugby & repas dansant	Le VII des Bazets
	10	Festival des 2 rivières	Les Bazets en fête par l'AAC
JUILLET	8	Tournoi de pétanque	Team Loisirs Enduro
	13 & 14	Festivités du 14 juillet	La municipalité
	13	Bal des pompiers	L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
	14	Repas champêtre	Les Bazets en fête par l'AAC
	22	Intervillages (Surat)	Intervil'Limagne
	23	Vide-greniers	Tennis Club Saint-Laure & le VII des Bazets
SEPTEMBRE	9	Forum des associations	La municipalité
	9	Désherbage du cimetière	CMJ
OCTOBRE		Balade octobre rose	La municipalité
	28	Halloween	Les Bazets en fête par l'AAC
NOVEMBRE	11	Commémoration du 11 novembre	La municipalité
	18	Truffade	Le VII des Bazets
	25 & 26	Stage Qi Gong	La Dynamite
DÉCEMBRE	3	Repas des aînés	CCAS
	10	Marché de Noël	Les Bazets en fête & L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
	10	Spectacle de Noël	Les Bazets en fête par l'AAC
	10	Goûter des enfants	CCAS